



LES RYTHMES SCOLAIRES

Guide pratique



RENSEIGNEMENTS :

MAIRIE DE BAISIEUX – service enfance jeunesse - 707 rue de la Mairie – 59 780 BAISIEUX –

Coordinateur : Amélie Damay, 03.20.19.63.69 ou servicejeunesse@mairie-baisieux.fr

www.mairie-baisieux.fr

L'EMPLOI DU TEMPS

La volonté communale a été de prendre en compte un maximum de contraintes liées à tous : enseignants, parents, associations, la Commune, sans jamais perdre de vue l'intérêt de votre enfant dans cette réforme scolaire.

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
7h30	Garderie matin	Garderie matin	Garderie matin	Garderie matin	Garderie matin	
8h30	3h30mn	3h30mn	3h30mn	3h30mn	3h30mn	
12h	2h cantine	2h cantine		2h cantine	2h cantine	
15h50	1h50mn	1h50mn		1h50mn	1h	
16h30	Étude	Étude		Étude	1h30 TAP	Sortie échelonnée
16h50	garderie	garderie		garderie	garderie	
18h30						

La sortie échelonnée à 15h50 : GRATUIT - Dans le cadre de la réforme, l'enseignement se terminera à 15h50. Vous aurez la possibilité de venir rechercher vos enfants jusque 16h30. Ils seront encadrés par des animateurs communaux le temps de votre arrivée. Après 16h30, vos enfants seront inscrits en temps de garderie.

La garderie matin : Jours : du lundi au vendredi : **HORAIRES :** de 7h30 à 8h30

La garderie soir : Jours : lundi / mardi / jeudi / vendredi : **HORAIRES :** de 16h30 à 18h30

L'étude : Jours : lundi / mardi / jeudi. **HORAIRES :** de 15h50 à 16h50 - Il n'y aura plus d'étude le vendredi soir.

GARDERIE APRES ETUDES : Jours : lundi / mardi / jeudi

Les NAP : NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES : Jour : vendredi. Le choix s'est porté sur une seule plage horaire de Temps d'Accueils Périscolaires, laissant la possibilité de proposer aux enfants des temps forts et qualifiés. Ils seront encadrés par des animateurs diplômés dans le respect de la réglementation Jeunesse et Sport en vigueur. Diverses associations basiliennes ont répondu présent pour animer des projets.

* **Le mercredi :** Les enfants auront la possibilité d'intégrer les accueils de loisirs de la commune à partir de 12h.

LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Le fonctionnement

Vos enfants auront la possibilité chaque vendredi de participer à des temps d'animation. Ils auront lieu essentiellement à l'école Paul Emile Victor mais les enfants pourront être amenés à se rendre au complexe sportif ou au centre culturel Ogimont selon l'activité proposée.

Au-delà du ludique, chaque période aura des objectifs pédagogiques.

Nous vous invitons à découvrir le règlement disponible sur le site de la mairie :

http://www.mairie-baisieux.fr/sites/default/files/pdf/reglement_nap.pdf

Les inscriptions

Le document pour l'inscription à la prochaine période vous sera transmis via l'école en format papier qu'il vous faudra nous retourner en mairie.

Le contenu des périodes

Les activités proposées seront mises en place en fonction des niveaux – Classe- des enfants et des projets proposés par les associations.

Les enfants découvriront à la fois des activités sportives ou culturelles tout en restant ludiques.

Le planning des activités sera disponible sur le site de la mairie : http://www.mairie-baisieux.fr/sites/default/files/pdf/planning_general_cycles_maternels.pdf

Les tarifs sont soumis au vote du Conseil Municipal.

Ils sont également consultables :

<http://www.mairie-baisieux.fr/rythmes-scolaires-et-nouvelles-activites-periscolaires-nap>

